



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Madame, Monsieur le chef des travaux  
Mesdames, Messieurs les professeurs de SII

s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Besançon, le 6 septembre 2013

**Rectorat**

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

José CANIVET  
IA-IPR STI

[jose.canivet@ac-besancon.fr](mailto:jose.canivet@ac-besancon.fr)

Jean-Marc TOCHON  
IA-IPR STI

[jean-marc.tochon@ac-besancon.fr](mailto:jean-marc.tochon@ac-besancon.fr)

Dossier suivi par  
Laurence CONRY  
[laurence.conry@ac-besancon.fr](mailto:laurence.conry@ac-besancon.fr)

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

**LETTRE DE RENTREE**

Cher(e)s collègues,

Après un aussi bel été dans notre région, nous espérons sincèrement que les conditions d'une bonne rentrée sont réunies pour la plupart d'entre vous. Nous saluons les nouveaux collègues qui nous rejoignent (lauréats des concours, entrants dans l'académie...). Nous accueillons aussi avec plaisir Monsieur José CANIVET, IA-IPR STI.

La lettre de rentrée a pour objectif d'établir les perspectives de notre secteur disciplinaire. La circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée, publiée le 10 avril 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, publiée le 09 juillet 2013, le projet de loi pour l'enseignement supérieur et la recherche, adopté par le Parlement le 22 juillet dernier, ainsi que les interventions récentes du Ministre et du Recteur, nous donnent des indications fortes sur les évolutions attendues de l'école et sur les pistes et les moyens pour y parvenir.

Notre école accueille tous les élèves, dans un esprit laïc et républicain. Elle fait la fierté des français, lesquels en contrepartie en attendent beaucoup. Nous attendons de l'école qu'elle soit juste, qu'elle garantisse un avenir à chaque enfant, qu'elle leur permette une réussite scolaire, éducative, citoyenne, sociale, culturelle, économique... Mais notre modèle pédagogique fonctionne bien pour 80 % des enfants. Il reste 20 % d'élèves qui souffrent souvent de difficultés culturelles, sociales, économiques pour lesquels nous devons nous mobiliser. Ces milliers d'exclus de l'école deviennent progressivement des exclus de l'emploi et de la société. La refondation de l'école a pour enjeux de lutter contre les échecs, les inégalités sociales et territoriales.

En ce qui nous concerne, la refondation de l'école doit nous amener à réfléchir, et donc à faire évoluer, nos pratiques pédagogiques, la qualité des apprentissages, la qualité de la vie des élèves dans nos classes, l'accompagnement de chacun des projets des élèves ... Cette refondation porte une vision particulière de l'acte pédagogique et du rapport du maître à l'élève. Il faut adapter l'école aux besoins de chaque enfant : l'école actuelle doit devenir l'école de la bienveillance car apprendre n'exige pas de le faire dans la douleur. Ni la transmission des savoirs, ni l'éveil à un comportement citoyen ne demandent du stress et de l'anxiété. L'action de la réussite éducative doit porter sur la persévérance scolaire (terme utilisé au Québec pour parler du décrochage scolaire). Une école équitable, c'est permettre à chacun de choisir librement son orientation et son parcours. Nous devons former des élèves qui s'épanouissent, et qui pourront ainsi faire des choix d'avenir ambitieux. Nous devons aussi construire l'école qui contribue à l'insertion professionnelle. C'est cela une école bienveillante. C'est ce que porte la refondation. Nous devons, dès cette année, individuellement et collectivement nous interroger sur nos pratiques, en dessiner les évolutions, les expérimenter et les valider pour contribuer à construire une école bienveillante.

Ainsi nos axes prioritaires de travail seront :



2/3

- **l'innovation** : nous devons innover sans cesse dans nos démarches pédagogiques, diffuser les expérimentations porteuses de résultats, renforcer la liberté pédagogique pour répondre plus précisément aux besoins de chaque élève.
- **le numérique** : le Ministre souhaite faire entrer l'école dans la société du numérique, celle de cette génération qui est née avec internet, tweeter, Daily motion Wikipédia, etc... L'académie de Besançon a dressé sa feuille de route du numérique qui comprend 3 axes et 22 actions.

Les 3 axes sont :

- permettre l'accessibilité au haut débit à tous les établissements,
  - installer une cohérence dans ce domaine entre le projet de l'académie, des établissements et des collectivités territoriales,
  - la formation **au et par** le numérique pour les élèves, et qui comprend naturellement la formation des professeurs.
- **l'orientation des élèves** : en vue de renforcer les choix d'études pour les bacheliers généraux, de préparer les bacheliers technologiques à l'entrée en IUT (renforcement de la mise en œuvre de la charte STI2D) et les bacheliers professionnels en BTS (cf. la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche).
  - **la persévérance scolaire** : prévenir l'absentéisme, le décrochage et y remédier. Il n'y a pas de fatalité qui conduit chaque année 150 000 jeunes à quitter le système scolaire sans diplôme ni qualification.

Vos Chefs de Travaux restent vos relais légitimes et naturels. Ils sont aussi ceux de l'Inspection. C'est ensemble que nous réussirons tous.

Nous devons, dans notre académie, travailler davantage en synergie, dans un esprit de partage et de mutualisation. Ceci afin que chacun profite de l'expérience de ses collègues. La liste de diffusion est un outil, à votre disposition, mais insuffisamment exploité à ce jour. Nous avons pris la décision de fusionner le site académique STI avec le site académique de technologie. Il nous semble, en effet, important que chacun sache ce qui se fait en aval et en amont de l'enseignement qu'il dispense. L'objectif est de permettre la continuité des enseignements et des parcours.

Les professeurs TZR, en l'absence de remplacement, recevront une lettre de mission de leur Proviseur et se verront confier un emploi du temps. Nous validerons leurs missions qui devront naturellement contribuer à l'effort collectif commun de promotion et de valorisation de nos enseignements et filières de formation.

Le PAF (Plan Académique de Formation) vient d'être publié. Nous comprendrions fort bien qu'après 3 années de formation intensive dans le cadre de la rénovation de la voie technologique industrielle, vous aspiriez à une pause légitime. Néanmoins le sevrage brutal, dans ce domaine comme dans tant d'autres, n'est pas la panacée !

Nous réunirons, avant la fin du mois de septembre, les professeurs de S SI d'une part et des professeurs de STI2D d'autre part, pour faire les bilans de la formation et de la certification de ces premières promotions d'élèves. Il faut d'emblée souligner le travail important de chacun (e) lors de la session 2013 des baccalauréats rénovés, ce qui a permis d'obtenir des résultats très encourageants pour ces filières. Une journée qui réunira les professeurs SII et les professeurs de langues autour de l'ETLV sera programmée vraisemblablement avant Noël. Nous avons aussi l'intention d'organiser un séminaire académique pour les enseignements d'exploration SI et CIT. Ces enseignements d'exploration, tout comme MPS participent activement à l'image que nous pouvons donner des métiers et des formations à vocation scientifique ou technologique. Il apparait donc nécessaire que chacun, dans son établissement, communique largement sur ces enseignements, notamment à partir des travaux ou activités innovants mis en œuvre. La relation avec les collèges est un élément déterminant.



3/3

Les professeurs des BTS rénovés seront naturellement conviés à des séminaires et réunions préparatoires. Les autres professeurs de BTS seront rassemblés dans les réunions d'examens. Nous attendons par ailleurs, des équipes pédagogiques de BTS, qu'un travail commun soit mis en place pour envisager dès ce début d'année les conditions d'un accompagnement efficace des nouveaux publics.

Ce souci de l'hétérogénéité des publics doit être **une priorité pour que tous les étudiants puissent réussir** (Bac STI2D, Bac Professionnel, autres publics).

Les professeurs de CPGE ont la possibilité de poursuivre le plan de formation initié au début de l'été.

Les notions de développement durable doivent impérativement être au cœur de vos enseignements. Les activités technologiques ont bien pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Après avoir remporté un troisième prix national en 2012 (lycée Jacques Duhamel de Dole) aux Olympiades des Sciences de l'Ingénieur et une absence, remarquée, l'an dernier à ces mêmes Olympiades, nous attendons, cette année, un engagement fort des établissements de notre académie (sections S SI et STI2D) à cette manifestation. Il s'agit non seulement d'un projet extrêmement stimulant pour les élèves, mais aussi d'une formidable vitrine de valorisation de nos filières.

Les enseignements technologiques industriels, de par leurs multiples champs, représentent un terrain privilégié pour insuffler des pratiques pédagogiques innovantes et une culture plus marquée de l'orientation. Vos initiatives, que nous soutiendrons, contribueront à son indispensable évolution. Nous connaissons votre engagement professionnel et nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en oeuvre au sein de vos classes les éléments de refondation attendus au service de la réussite de tous vos élèves. Nous sommes sensibles aux efforts que vous accomplissez quotidiennement dans l'exercice de votre métier. Vous savez que nous sommes à vos côtés et que vous pouvez nous solliciter directement.

Pour conclure, nous vous souhaitons une excellente année scolaire et tout le courage nécessaire à l'ambition que vous portez pour vos élèves.

José CANIVET

Jean-Marc TOCHON

IA-IPR STI

Liens institutionnels :

**Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république :**

- <http://www.education.gouv.fr/cid72693/loi-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>
- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&categorieLien=id>

**FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE :**

- <http://www.education.gouv.fr/pid29064/ecole-numerique.html>

**Lettre de rentrée du Ministre :**

- [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71409](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409)

**La feuille de route académique du numérique :**

- <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4129>

**Portail national STI :**

- <http://eduscol.education.fr/sti/>

**Site STI de l'Académie**